

Reçu fiscal pour dons, peut on inclure les adhésions?

Par **Mistygris**, le 13/12/2016 à 14:42

Bonjour, notre petite association est reconnu d'utilité public et nous pouvons fournir un reçu fiscal pour les dons. Est-ce que ça peut s'appliquer aux versement de la somme des adhésions aussi? Merci